

[francebleu.fr](https://www.francebleu.fr)

L'inspection d'académie du Calvados met en garde contre le "paracétamol challenge" - ici

De

2-3 minutes

C'est un nouveau défi qui se propage sur le réseau social TikTok, très fréquenté par les adolescents. Le "paracétamol challenge" consiste à avaler le plus de doses de médicament et de tester ainsi sa résistance. Un défi très dangereux, d'où l'alerte de l'inspection d'académie.



Ingéré à fortes doses, le paracétamol est très nocif pour le foie. © Radio France - Olivia Cohen

Les défis entre adolescents ont toujours existé. Pendant longtemps, ils étaient lancés lors des pauses dans les cours des collèges et lycées. Désormais, c'est via les réseaux sociaux, et notamment via TikTok, que ces défis souvent dangereux se propagent. Le dernier en date fait réagir **l'inspection académique du Calvados qui a décidé d'alerter les parents d'élèves** dans un courrier électronique.

 ici
publicité

Dommages irréversibles au foie

Le "paracétamol challenge" consiste à avaler le maximum de doses ou de comprimés de paracétamol. Le vainqueur est celui qui parvient à résister ou qui reste le plus longtemps à l'hôpital. Dans un courrier transmis aux chefs d'établissements du Calvados, **le médecin conseiller technique départemental de l'inspection académique alerte sur la**

dangerosité de cette pratique. *"Au-delà de la dose quotidienne recommandée (3 gr par jour pour un adulte), le surdosage en paracétamol entraîne des dommages irréversibles au foie",* précise la spécialiste qui rappelle que *"c'est la première cause de greffe hépatique d'origine médicamenteuse en France".*

Si l'ingestion de surdoses de paracétamol ne provoque pas forcément de symptômes observables, elle entraîne la plupart du temps **des nausées, des vomissements et des douleurs au ventre**. Si la dose ingérée est très importante, la peau peut prendre une teinte plus jaune. Dans le courrier transmis aux parents d'élèves, il est précisé **d'appeler le 15 ou le centre anti-poison (02 41 48 21 21)** en cas de doute sur la participation de son enfant à ce "challenge".

Contactés par nos soins, les services de l'éducation nationale dans le Calvados précisent communiquer sur le sujet à titre préventif et indiquent qu'**aucun cas n'a été recensé pour le moment dans le département**.

Calvados : l'info en continu

